

Fiche technique

Vous trouverez dans ce document l'ensemble des informations techniques relatives à la mise en place des animations proposées par notre équipe.

Si vous pensez ne pas pouvoir satisfaire certaines des conditions décrites dans ce document, **veuillez nous en tenir informé le plus rapidement possible** afin que nous puissions envisager des solutions alternatives.

Nous vous rappelons que le non-respect des conditions présentes dans ce document, sans nous avoir préalablement informé, peut entraîner la modification voire l'annulation de notre intervention.

Que ce soit en amont ou au moment de l'animation, **nous privilégions toujours la recherche d'une solution** pour adapter l'animation aux conditions non maîtrisables (météo, imprévus, changement de programme de dernière minute)

Spectacle « L'Antre de feu »

Durée : 60 mn

Nombre d'artistes : 2

Mise en place : souhaité 4h, minimum 3h

Rangement : souhaité 3h, minimum 2h

Instruments utilisés et éléments de décor :

- Divers instruments de jonglerie enflammée : bâtons, bâtons du diable, torches de feu, devil stick, bâton de braise, porte-artifices, étoile de feu, ...
- Artifice au de classe F2 au maximum (non soumis à déclaration)
- Machines à braise (soufflant en geyser)
- Porte instruments et éléments de décor.
- Pots de feu + corde pour la délimitation de l'espace scénique.
- Sonorisation (2 X 400 W, jauge 400 personnes.)

Besoins techniques :

- Espace minimum 14 m x 16 m (voir schéma d'implantation l'antre de feu)
- Branchement électrique de 220 V 16 A 3,5 kW à moins de 10 m du fond de scène.
- Mise à disposition et implantation de moyen de fermeture (barrière rubalise...) de l'espace scénique (voir schéma)

Sécurité générale :

- Les emplacements prévus pour nos animations ne devront comporter aucun risque notable pour nos artistes et ce dans un rayon de 1,50 m autour desdits espaces, tant pour y accéder que pour s'y produire (chutes, glissades, coupures, électrocution, noyade,...)
- Espace scénique : sol plat, non accidenté et dense (à éviter : sable, gravier non tassé, herbes sèches ou hautes), dégagé de tout obstacle sur la hauteur.

Sécurité incendie :

- L'espace scénique dédié aux animations feu devra impérativement ne pas comporter de végétation « sèche » ou tout matériau susceptible de facilement s'embraser dans un rayon de 4 m autour de l'espace. Tout élément présent dans ce périmètre de plus 4 m devra être classé M0 ou M1.
- Notre association s'en remet à son expertise pour valider sur place la conformité des conditions de sécurité de l'emplacement prévu pour l'animation. Il sera notamment exigé que tous les dispositifs de sécurité incendie réglementaires du lieu de l'événement soient accessibles et en état de fonctionnement.
- Lors de toute animation fixe incluant du matériel pyrotechnique notre association met en place deux extincteurs ainsi que des couvertures anti-feu. Tous nos membres sont formés à leurs managements.

Nous vous rappelons que malgré toutes nos précautions, il est possible que nous laissions quelques traces de notre passage sur l'espace scénique mis bien à disposition (tâches de combustible, zone noircie par la chaleur).

En cas de litige sur la sécurité de l'espace scénique, l'avis des membres de l'association prévaut sur celui de l'organisateur.

Conditions météo :

Nos prestations extérieures sont tributaires de bonnes conditions météo : étant donné les caractéristiques du matériel pyrotechnique, nous ne pouvons pas mettre en œuvre nos animations en cas de pluie (même fine).

Afin d'assurer la sécurité du public et de nos artistes, des vents dépassant 25 km/h rendent impossible une représentation de l'animation dans sa forme initiale, utilisant du matériel pyrotechnique (prévisions météo France faisant foi). Au cas où le vent serait légèrement supérieur, nous essayerons de trouver des solutions pour adapter notre spectacle mais certains effets en seront réduits ou remplacés.

Conditions d'éclairage :

La magie de nos animations réside en partie dans l'utilisation du feu et d'instruments pyrotechniques. Aussi pour un rendu optimal nous vous conseillons de prévenir la personne en charge de l'éclairage de votre événement (technicien, employé communal,...) afin de s'assurer que ce dernier les réduise au maximum durant nos interventions.

Conditions d'accueil sur site :

Afin de nous permettre d'être le plus efficace possible, voici les conditions d'accueil demandées :

- mise à disposition de passes « artistes » ou équivalent, pour chaque membre de l'association présent. Ce passe doit nous permettre de circuler librement en backstage, dans les loges, et de rentrer/sortir librement du lieu de l'événement.

- Parking sécurisé à proximité du site. Possibilité d'approcher le véhicule (immatriculé :) au plus près du lieu de l'animation le temps du déchargement et du chargement du matériel.. - Mise à disposition d'un espace loge. Cet espace devra être sécurisé et accessible uniquement aux autres artistes et membres de l'organisation. Il devrait être suffisamment propre, confortable, dégagé et d'une température acceptable. Nous demandons au minimum 8 m² de surface consacrée pour le stockage du matériel et la mise en costume.

- La loge devra comporter au minimum :

- une table et deux chaises
- une poubelle

Nous avons aussi besoin d'un accès facile à lavabo et à des toilettes (si possible inaccessible au public)

Ces loges et sanitaires vous seront rendus aussi propres et accueillantes qu'à notre arrivée (merci de laisser à dispositions des outils et produits nécessaires à son nettoyage.)

Communication :

Notre Compagnie vous demande de bien vouloir faire mention de notre participation à votre événement sur les supports de communications physiques et numériques associés à votre événement.

Hébergement et restauration :

Nous vous demandons de nous proposer une solution d'hébergement durant la durée de notre présence requise. L'hébergement devra se situer dans un rayon de 20 km du lieu de la prestation.

- Pour deux artistes : deux lits simples.
- L'hébergement devra impérativement nous permettre de nous doucher, entre la transpiration, le maquillage et les résidus de produits il s'agit pour nous d'un besoin vital.

Restauration

- Prise en charge de deux repas complets + petits déj', pour chaque jour de présence pour chacun des artistes et techniciens présents (ajusté en fonction des heures d'arrivée et de départ).
- Mise à disposition d'un moyen (ticket, bouteille, ...) permettant à chaque membre de l'association de profiter chaque jour de quelques boissons type soft (thé, café, jus de fruits).

Schéma d'implantation « L'Antre de feu »

